Références pour le *Cahier Vie et ministère*

5-11 AOÛT

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | 2 TIMOTHÉE 1-4

« Dieu ne nous a pas donné un esprit de lâcheté »

***w09* 15/5 15 § 9**

Jeunes, que vos progrès soient manifestes !

9 Soucieux d'aider Timothée, Paul lui a plus tard rappelé : « Dieu ne nous a pas donné un esprit de lâcheté, mais de puissance, d'amour et de bon sens » (2 Tim. 1:7). Avoir du bon sens signifie être capable de raisonner, de bien juger. Cette qualité englobe la capacité à voir la réalité en face et à l'affronter quand elle ne correspond pas à nos attentes. Certains jeunes, qui manquent de maturité et ont « un esprit de lâcheté », tentent de fuir la réalité soit en se réfugiant dans le sommeil, l'alcool ou la drogue, soit en passant des heures et des heures devant la télé, ou bien en faisant la fête sans arrêt, ou encore en se livrant à l'immoralité sexuelle. Or, les chrétiens sont exhortés à « rejeter l'impiété et les désirs de ce monde, et à vivre avec bon sens et justice et attachement à Dieu dans le présent système de choses » (Tite 2:12).

***w03* 1/3 9 § 7**

'Soyez courageux et forts !'

7 Paul a écrit à Timothée : « Dieu ne nous a pas donné un esprit de lâcheté, mais de puissance [...]. Ne prends donc pas honte du témoignage au sujet de notre Seigneur » (2 Timothée 1:7, 8 ; Marc 8:38). Après avoir lu ces paroles, demandons-nous : « Ai-je honte de ma foi ou suis-je courageux ? Au travail (ou à l'école), est-ce que je dis que je suis Témoin de Jéhovah ou est-ce que je le cache ? Ai-je honte d'être différent ou suis-je fier de me démarquer par mes relations avec Jéhovah ? » Si quelqu'un craint de prêcher la bonne nouvelle ou d'être mal vu à cause de ses convictions, rappelons-lui l'exhortation que Jéhovah a adressée à Josué : « Sois courageux et fort. » N'oublions jamais que ce qui compte, ce n'est pas l'opinion de nos collègues ou de nos camarades, mais celle de Jéhovah et de Jésus Christ (Galates 1:10).

Recherchons des perles spirituelles

***w17.07* 10 § 13**

Recherchons les vraies richesses

13 Timothée aussi était un homme de foi. Paul l'a appelé « excellent soldat de Christ Jésus », puis il lui a dit : « Aucun homme servant comme soldat ne se laisse entraîner dans les affaires commerciales de la vie, afin de gagner l'approbation de celui qui l'a enrôlé comme soldat » (2 Tim. 2:3, 4). Aujourd'hui, les disciples de Jésus (dont une armée de un million de serviteurs à plein temps) appliquent le conseil de Paul autant que leur situation le leur permet. Ils résistent aux incitations de la publicité et du monde, en se rappelant que « l'emprunteur est serviteur de l'homme qui prête » (Prov. 22:7). Rien ne ferait plus plaisir à Satan que de nous voir dépenser tout notre temps et notre énergie à travailler comme des esclaves pour son monde commercial. Certaines de nos décisions peuvent nous rendre prisonniers de dettes pendant des années. Devoir rembourser de gros crédits pour une habitation, des études, une voiture ou même un mariage luxueux, cela peut mettre quelqu'un en difficulté financière. Faire preuve de sagesse pratique, c'est donc aussi simplifier sa vie, et réduire ses dettes et ses dépenses. Ainsi, on se libère pour travailler comme un esclave pour Dieu plutôt que pour le système commercial (1 Tim. 6:10).

***w14* 15/7 14 § 10**
Les adorateurs de Jéhovah « renoncent à l'injustice »

10 De nos jours, les serviteurs de Jéhovah n'affrontent pas souvent l'apostasie au sein même de la congrégation. Mais s'il nous arrive d'être en contact avec des enseignements non bibliques, quelle qu'en soit la provenance, nous devons les rejeter fermement. Il ne serait pas prudent de se lancer dans des discussions avec des apostats, que ce soit face à face, en laissant un commentaire sur leur blog ou par tout autre moyen de communication. Même avec l'intention de venir en aide à ces gens, participer à de telles conversations serait contraire à l'ordre biblique que nous venons d'examiner. Le peuple de Dieu rejette totalement l'apostasie. Il y renonce.

12-18 AOÛT

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | TITE 1–PHILÉMON

« Établis des anciens »

***w14* 15/11 28-29**
Questions des lecteurs

Bien qu'elles n'expliquent pas en détail comment chaque nomination était faite à cette époque, les Écritures contiennent des indications à ce sujet. On y apprend qu'en revenant de leur premier voyage missionnaire, Paul et Barnabas « *établirent des anciens* pour eux dans chaque congrégation et, faisant des prières accompagnées de jeûnes, ils les confièrent à Jéhovah en qui ils étaient devenus croyants » (Actes 14:23). Des années plus tard, Paul a écrit à son compagnon de voyage Tite : « Je t'ai laissé en Crète, pour que tu mettes de l'ordre dans les choses qui laissaient à désirer et que *tu établisses des anciens* dans ville après ville, comme je te l'ai ordonné » (Tite 1:5). De même, il semble que Timothée, qui a beaucoup voyagé aux côtés de l'apôtre Paul, ait reçu une autorité semblable (1 Tim. 5:22). Manifestement donc, c'étaient des surveillants itinérants, et non les apôtres et les anciens à Jérusalem, qui procédaient aux nominations.

Ce précédent biblique à l'esprit, le Collège central des Témoins de Jéhovah a rectifié la façon dont les anciens et les assistants ministériels sont nommés. À compter du 1er septembre 2014, les nominations se feront ainsi : chaque surveillant de circonscription examinera avec soin les recommandations venant de sa circonscription. Quand il visitera les congrégations, il s'efforcera de mieux connaître les frères recommandés, si possible en prêchant avec eux. Après avoir parlé des recommandations avec les collèges d'anciens, c'est lui qui aura la responsabilité de nommer les anciens et les assistants ministériels dans les congrégations de sa circonscription. Cette façon de procéder est plus proche du modèle du Ier siècle.

Dans le cadre de cette procédure, comment les rôles sont-ils répartis ? La responsabilité première de « l'esclave fidèle et avisé » reste la même : nourrir les domestiques (Mat. 24:45-47). Dans ce but, il étudie les Écritures en profondeur avec l'aide de l'esprit saint, afin d'expliquer comment mettre en pratique les principes bibliques ayant trait à la façon dont la congrégation mondiale doit être organisée. Il nomme par ailleurs tous les surveillants de circonscription et les membres des comités de filiale. Pour sa part, chaque bureau de filiale assure la mise en œuvre des instructions qu'il

reçoit du Collège central. Chaque collège d'anciens a le devoir de vérifier soigneusement que les frères qu'il recommande pour être nommés dans la congrégation de Dieu remplissent les conditions bibliques requises. Chaque surveillant de circonscription a l'importante responsabilité d'examiner attentivement les recommandations faites par les anciens et de prier à ce sujet, puis de nommer les hommes qui remplissent les conditions requises.

Recherchons des perles spirituelles

***w89* 15/5 31 § 5**
Questions des lecteurs

Il n'acquiesçait certainement pas à un quelconque affront raciste fait à l'ensemble des Crétois, car il savait qu'il y avait en Crète d'excellents chrétiens que Dieu avait agréés et oints de Son esprit saint (Actes 2:5, 11, 33). Il s'y trouvait suffisamment de chrétiens dévoués pour former des congrégations « de ville en ville ». Bien que ces chrétiens ne fussent pas parfaits, ils n'étaient à coup sûr ni des menteurs ni des gloutons paresseux, sinon Jéhovah leur aurait retiré son approbation (Philippiens 3:18, 19 ; Révélation 21:8). Il y avait vraisemblablement aussi en Crète, comme dans toutes les nations de nos jours, des gens sincères attristés par la condition morale déplorable qui régnait autour d'eux et prêts à accueillir favorablement le message chrétien (Ézéchiel 9:4 ; voir Actes 13:48).

***w08* 15/10 31 § 4**
Points marquants des lettres à Tite, à Philémon et aux Hébreux

15, 16 : Pourquoi Paul n'a-t-il pas demandé à Philémon d'accorder à Onésime la liberté ? Paul voulait s'en tenir strictement à sa mission, savoir : 'prêcher le royaume de Dieu et enseigner les choses concernant le Seigneur Jésus Christ'. Il a donc décidé de rester en dehors des problèmes de société, tel celui de l'esclavage (Actes 28:31).

19-25 AOÛT

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | HÉBREUX 1-3

« Aimez la justice et haïssez le mépris de la loi »

***w14* 15/2 5 § 8**
Acclamons Christ, le Roi glorieux !

8 Jéhovah a établi son Fils Roi messianique dans le ciel en 1914. 'Le sceptre de sa royauté est un sceptre de droiture.' La justice et l'équité de son règne sont donc garanties. Son autorité est légitime, puisque 'Dieu est son trône'. Autrement dit, Jéhovah est le fondement de sa royauté. De plus, le trône de Jésus durera « pour des temps indéfinis, oui pour toujours ». N'es-tu pas fier de servir Jéhovah sous un Roi aussi puissant, établi par Jéhovah lui-même ?

***w14* 15/2 4-5 § 7**
Acclamons Christ, le Roi glorieux !

7 (**Lire Psaume 45:6, 7.**) Parce que Jésus aime profondément la justice et déteste tout ce qui déshonore son Père, Jéhovah l'a oint Roi du Royaume messianique. Jésus a été oint avec « l'huile d'allégresse » plus que ses « associés », les rois judéens de la lignée de David. En quel sens ? En premier lieu, il a été oint par Jéhovah lui-même. Ensuite, il a été oint non seulement Roi mais aussi Grand Prêtre (Ps. 2:2 ; Héb. 5:5, 6). Enfin, il n'a pas été oint d'huile mais d'esprit saint, et sa royauté n'est pas terrestre mais céleste.

Recherchons des perles spirituelles

***it*-1 1170**
Image

Jésus a-t-il toujours ressemblé à son Père au même degré ?

Le Fils premier-né de Dieu, qui devint plus tard l'homme Jésus, est à l'image de son Père (2Co 4:4). Puisque c'est manifestement à ce Fils que Dieu parlait lorsqu'il déclara : « Faisons l'homme à *notre* image », on en déduit que la ressemblance du Fils avec son Père, le Créateur, existait dès sa création (Gn 1:26 ; Jn 1:1-3 ; Col 1:15, 16). Quand il était sur la terre en tant qu'homme parfait, il refléta les qualités et la personnalité de son Père autant qu'il était possible à l'intérieur des limites humaines, de sorte qu'il put dire : « Qui m'a vu a vu le Père aussi » (Jn 14:9 ; 5:17, 19, 30, 36 ; 8:28, 38, 42). Toutefois, cette ressemblance fut certainement accentuée lorsque Jésus fut ressuscité pour la vie spirituelle et reçut de son Père, Jéhovah Dieu, « tout pouvoir [...] dans le ciel et sur la terre » (1P 3:18 ; Mt 28:18). Dieu l'ayant élevé à « une position supérieure », Jésus reflétait désormais la gloire de son Père à un degré encore plus grand qu'avant de quitter le ciel pour venir sur la terre (Ph 2:9 ; Hé 2:9). Il est maintenant 'la représentation exacte de l'être même de Dieu' (Hé 1:2-4).

***it*-1 478 § 1**
Ciel

Les paroles de Psaume 102:25, 26 s'appliquent à Jéhovah Dieu, mais l'apôtre Paul les cite aussi relativement à Jésus Christ. Pourquoi ? Parce que le Fils unique-engendré de Dieu fut son Agent personnel dans la création de l'univers physique. Paul oppose l'existence permanente du Fils de Dieu à celle de la création physique que Dieu, s'il le voulait, pourrait 'enrouler comme un manteau' et mettre de côté (Hé 1:1, 2, 8, 10-12 ; voir aussi 1P 2:3, note).

26 AOÛT–1er SEPTEMBRE

JOYAUX DE LA PAROLE DE DIEU | HÉBREUX 4-6

« Fais tout ton possible pour entrer dans le repos de Dieu »

***w11* 15/7 24-25 § 3-5**
Qu'est-ce que le repos de Dieu ?

3 Deux éléments de preuve nous amènent à la conclusion que le septième jour se poursuivait au Ier siècle. Le premier se trouve dans les propos que Jésus a tenus à ses ennemis lorsque ces derniers lui ont reproché d'avoir opéré une guérison le jour du sabbat, ce qu'ils assimilaient à un travail. « Mon Père *n'a cessé de travailler jusqu'à maintenant*, et moi je ne cesse de travailler », leur a objecté le Seigneur (Jean 5:16, 17). C'est comme s'il avait dit à ses détracteurs : « Mon Père et moi participons à la même œuvre. Étant donné que mon Père n'a cessé de travailler pendant son sabbat long de plusieurs milliers d'années, il m'est permis de travailler, même le sabbat. » Jésus montrait ainsi que le septième jour était toujours en cours à son époque. Durant celui-ci, Dieu se reposait de son activité créatrice en rapport avec la terre. Néanmoins, il continuait à travailler à l'accomplissement de son dessein.

4 Le deuxième élément de preuve est fourni par l'apôtre Paul. Juste avant de citer Genèse 2:2, qui parle du repos de Dieu, il écrit sous l'inspiration divine : « Nous qui avons exercé la foi, nous *entrons réellement dans le repos* » (Héb. 4:3, 4, 6, 9). Le septième

jour se poursuivait donc à l'époque de Paul. Combien de temps ce jour de repos devait-il encore durer ?

5 Avant de répondre à cette question, rappelons quel but devait être atteint le septième jour. « Dieu s'est mis à bénir le septième jour et *à le rendre sacré* », lit-on en Genèse 2:3. Jéhovah 'a rendu ce jour sacré' — l'a sanctifié, ou mis à part — afin de mener à bien son dessein. Dieu souhaite que la terre soit peuplée d'hommes et de femmes *obéissants*, qui prendront soin de leur demeure et de toutes les formes de vie qui s'y trouvent (Gen. 1:28). C'est donc dans le but de réaliser ce dessein que Jéhovah Dieu et Jésus Christ, le « Seigneur du sabbat », n'ont « cessé de travailler jusqu'à maintenant » (Mat. 12:8). Le jour de repos de Dieu se poursuivra jusqu'à ce que son dessein relatif à la terre et aux humains connaisse son plein accomplissement à la fin du Règne de mille ans de Christ.

w11 15/7 25 § 6
Qu'est-ce que le repos de Dieu ?

6 Dieu avait clairement expliqué son dessein à Adam et Ève, mais ils n'ont pas apporté leur concours à sa réalisation. Malheureusement, ils n'ont pas été les seuls à opter pour la désobéissance. Des millions d'autres humains leur ont emboîté le pas. Même le peuple que Dieu s'était choisi, la nation d'Israël, a pris l'habitude de lui désobéir. Ce n'est donc pas pour rien que Paul a prévenu les chrétiens du Ier siècle qu'ils pouvaient eux aussi tomber dans ce piège. « Faisons [...] tout notre possible pour entrer dans ce repos, écrit-il, de peur que quelqu'un ne tombe dans le même exemple de désobéissance » (Héb. 4:11). Notez que l'apôtre établit un lien entre la désobéissance et le fait de ne pas entrer dans le repos de Dieu. Cela signifie-t-il que, si nous allions à l'encontre du dessein divin d'une façon ou d'une autre, nous risquerions de ne pas entrer dans le repos de Dieu ? Indéniablement, la question mérite réflexion. Mais avant d'y répondre, revenons sur le mauvais exemple laissé par les Israélites et voyons pourquoi ils ne sont pas entrés dans le repos de Dieu.

w11 15/7 27-28 § 16-17
Qu'est-ce que le repos de Dieu ?

16 Aujourd'hui, aucun chrétien ne soutiendra qu'il faut se conformer à certains rites de la Loi mosaïque pour obtenir le salut. Sous l'inspiration divine, Paul a clairement dit aux Éphésiens : « C'est par cette faveur imméritée, en effet, que vous avez été sauvés par le moyen de la foi ; et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Non, cela ne vient pas des œuvres, afin que personne n'ait de raison de se glorifier » (Éph. 2:8, 9). Mais alors, à quelle condition pouvons-nous entrer dans le repos de Dieu à notre époque ? Jéhovah a mis à part le septième jour, son jour de repos, pour que son dessein relatif à la terre connaisse un glorieux accomplissement. *Nous pouvons entrer dans le repos de Jéhovah, nous associer à son repos, si nous nous montrons obéissants en collaborant à l'accomplissement de son dessein, tel qu'il nous est révélé par l'intermédiaire de son organisation.*

17 En revanche, si nous sous-estimions la valeur des conseils bibliques donnés par l'esclave fidèle et avisé et que nous choisissions la voie de l'indépendance, nous nous opposerions au dessein divin. Nos relations avec Jéhovah en pâtiraient. Dans l'article suivant, nous examinerons quelques situations courantes qui mettent notre

obéissance à l'épreuve. Nous verrons aussi comment les décisions que nous prenons dans ces situations révèlent si nous sommes réellement entrés dans le repos de Dieu.

Recherchons des perles spirituelles

***w16.09* 13**
Questions des lecteurs

Qu'est-ce que « la parole de Dieu » au sujet de laquelle Hébreux 4:12 dit qu'elle « est vivante et puissante » ?

■ Le contexte indique que l'apôtre Paul parlait des déclarations de Dieu concernant son dessein, comme celles que contient la Bible.

Hébreux 4:12 est souvent cité dans nos publications pour montrer que la Bible a le pouvoir de transformer des vies, et il est tout à fait correct de faire cette application. Cependant, il est utile d'examiner Hébreux 4:12 dans son contexte. Paul exhortait ici les chrétiens hébreux à coopérer aux desseins de Dieu, dont beaucoup ont été présentés dans les écrits sacrés. Il a pris l'exemple des Israélites délivrés d'Égypte, qui avaient la perspective d'entrer dans le pays promis « ruisselant de lait et de miel », où ils jouiraient d'un vrai repos (Ex. 3:8 ; Deut. 12:9, 10).

C'était ce que Dieu avait déclaré concernant son dessein. Mais les Israélites ont ensuite endurci leur cœur et n'ont pas exercé la foi ; la plupart ne sont donc pas entrés dans ce repos (Nomb. 14:30 ; Jos. 14:6-10). Cependant, Paul a ajouté qu'il restait 'une promesse d'entrer dans le repos de Dieu' (Héb. 3:16-19 ; 4:1). À l'évidence, cette « promesse » *fait partie* des déclarations de Dieu concernant son dessein. Tout comme les chrétiens hébreux, nous pouvons découvrir ce dessein et y coopérer. Pour souligner que cette promesse s'appuie sur les Écritures, Paul a cité des parties de Genèse 2:2 et Psaume 95:11.

Cela nous touche assurément de savoir qu' 'il *reste* une promesse d'entrer dans le repos de Dieu'. Nous sommes convaincus qu'il est possible d'entrer dans ce repos annoncé, et nous agissons dans ce but. Nous ne cherchons pas à suivre la Loi de Moïse ni à gagner l'approbation de Jéhovah par d'autres œuvres. Bien plutôt, avec foi, nous coopérons joyeusement au dessein révélé de Dieu et continuerons à le faire. Mais, comme évoqué plus haut, la « parole de Dieu » mentionnée en Hébreux 4:12 peut en un sens s'appliquer à la Bible. Des milliers de personnes dans le monde étudient la Bible et y découvrent les déclarations de Dieu concernant son dessein. Cette étude en motive beaucoup à changer de mode de vie, à exercer la foi et à se faire baptiser. L'effet de « la parole de Dieu » dans leur vie montre clairement qu'elle « est vivante et puissante ». Les déclarations de Dieu sur son dessein contenues dans la Bible ont déjà eu un effet sur nous, et elles continueront de se révéler puissantes dans notre vie.

***it*-1 799 § 7**
Espérance, espoir

L'espérance de la vie éternelle et de l'incorruptibilité concernant ceux qui sont « participants de l'appel céleste » (Hé 3:1) est solidement fondée ; c'est quelque chose sur quoi ils peuvent compter avec confiance. Elle repose sur deux choses dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, à savoir sa promesse et son serment. En outre, cette espérance réside en Christ, qui

est désormais immortel dans les cieux. C'est pourquoi elle est décrite comme « une ancre pour l'âme, à la fois sûre et ferme, et elle pénètre à l'intérieur du rideau [comme le grand prêtre entrait dans le Très-Saint le jour des Propitiations], là où un précurseur est entré en [leur] faveur, Jésus, qui est devenu pour toujours grand prêtre à la manière de Melkisédec » (Hé 6:17-20).

© 2019 Watch Tower Bible and Tract Society of Pennsylvania